

Pour ne rien oublier...

Avant de constituer mon dossier sur www.admission-postbac.fr, je prépare :

| | |
|----------------------|-------------------------------|
| Mon numéro INE | Une adresse mail valide |
| Ma date de naissance | Un numéro de téléphone valide |

- mon relevé de notes aux épreuves anticipées du baccalauréat ou le relevé de notes du baccalauréat
- l'avis d'imposition 2016 (sur les revenus 2015) de mon (mes) parent(s) ou tuteur(s)
- pour pouvoir effectuer une simulation de bourse sur critères sociaux



1

- Je crée mon dossier électronique [sur www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

Attention : lors de votre première connexion, un numéro de dossier ainsi qu'un code confidentiel vous sont attribués. Ils ne sont affichés qu'une seule fois à l'écran : notez-les précieusement ! Ils vous seront demandés à chaque connexion à votre dossier.

Numéro de dossier

Code confidentiel

- Je sélectionne mes candidatures.

Attention : vous pouvez avoir 2 listes de candidatures : une liste pour les formations sous statut scolaire et une liste pour les formations en apprentissage (24 candidatures maximum par liste dont 12 maximum par famille de formations).

- Je saisie mon CV et mes lettres de motivation si demandés.

- Je commence à classer mes candidatures par **ordre de préférence**.

2

- Je termine la saisie de mon CV et de mes lettres de motivation si demandés ; je vérifie que mes bulletins sont complets.

- Je confirme chacune de mes candidatures (elles doivent apparaître cochées en vert ✓).

J'imprime chaque fiche de candidature.

- Je continue de classer mes candidatures par **ordre de préférence**.

3

- Je termine de classer mes candidatures par ordre de préférence (classement définitif). **Attention :** votre vœu numéro 1 est celui que vous désirez le plus. La hiérarchie de vos vœux est très importante. Lorsqu'une proposition d'admission vous est faite, cela annule définitivement tous les vœux de rang inférieur. Les établissements n'ont pas connaissance de l'ordre de vos vœux.

4

- Je me connecte à chaque nouvelle phase d'admission. Si j'ai reçu une proposition, je donne une réponse dans le délai imparti (même s'il s'agit de la même proposition que celle reçue lors de la phase précédente).

du 8 au 13 juin 2017 (14h)

Proposition reçue

Ma réponse

du 26 juin au 1er juillet 2017 (14h)

Proposition reçue

Ma réponse

du 14 au 19 juillet 2017 (14h)

Proposition reçue

Ma réponse

- Pour mon inscription, je suis les instructions de l'établissement délivrant la formation proposée et acceptée (en "oui définitif" ou "oui mais").

5

procédure complémentaire

- Si je n'ai pas reçu de proposition lors des phases d'admission, je postule sur les places vacantes en procédure complémentaire.

Et après ?

- J'effectue mon inscription définitive dans l'établissement qui délivre la formation obtenue.